



PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement

Concertation sur le projet de plan national de rénovation énergétique des bâtiments



Concertation sur le projet de plan national de rénovation énergétique des bâtiments

- **Cette période de concertation va permettre :**
 - de compléter et préciser le plan
 - de mobiliser les acteurs et de les encourager à agir rapidement
 - de faire la promotion du plan pour en assurer l'appropriation par le plus grand nombre
 - de faire des territoires les moteurs de la mise en œuvre du plan
- **La concertation est organisée aux niveaux national et local (sous l'égide des préfets de région et de département)**
- **Le grand public comme l'ensemble des acteurs peuvent contribuer sur :**
<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>



Les chiffres clefs du parc de logements francilien

Les objectifs régionaux de RE: SRCAE, SRHH, PREH, et futur PREE

Tous objectifs quantitatifs du SRCAE repris dans tous les plans :

Objectifs d'ici 2020 :

→ Réhabiliter 125 000 logements par an (180 000 d'ici 2050)

Dont 90 000 logements privés (40 000 MI et 50 000 logements collectifs)

Dont 35 000 logements sociaux

Constats franciliens

Technique :

- **5,8M de logements franciliens**
→ Parc Social : 1,2M de logements
→ Parc privé : 4,6M de logements
- **4,5 millions de logements économes**

Environnemental :

- **Secteurs bâtiments**
→ 27 % des pollutions atmosphériques
→ 59 % des consommations d'énergie finale
→ 75 % de l'effort pour atteindre le 3 x 20 d'ici 2020

Social :

- 12 millions d'habitants
- 1,8 millions de personnes pauvres
- 800 000 ménages modestes, dont 540 000 très modestes
- Près de 10 % des franciliens touchés par le mal-logement

Financier

- 30 % du budget des franciliens est en moyenne consacré au logement

Sanitaire

- 900 000 ménages en situation de précarité énergétique

Économique

- 5 400 entreprises franciliennes labellisées « RGE »
→ 75 000 salariés
- 10.000 emplois créés ou maintenus chaque année depuis 2006
- Coût de travaux moyen :
→ parc privé : 6 129 € TTC →
parc social : 32 873 € TTC



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



13 ACTIONS



4 AXES

Axe 1

Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale mieux identifiée et pilotée en associant l'ensemble des parties prenantes

Axe 2

Massifier la rénovation des logements en industrialisant les actions les plus efficaces, et en donnant la priorité à la lutte contre la précarité énergétique

Axe 3

Accélérer la rénovation des bâtiments tertiaires, en particulier dans le parc public au travers de la mobilisation de nouveaux financements et en ciblant les bâtiments du quotidien des Français

Axe 4

Accompagner l'évolution des compétences de la filière du bâtiment et le développement de l'innovation pour l'essor de solutions industrielles, fiables et compétitives



AXE 1 : Faire de la rénovation énergétique une priorité nationale identifiée aux objectifs hiérarchisés

Action n°1 : Définir des objectifs précis, ambitieux, réalistes et à coût maîtrisé

Action n°2 : Améliorer la connaissance et se donner les moyens d'évaluer la politique engagée

Action n°3 : Unifier la communication sous une bannière qui rassemble et donne envie

Action n°4 : Mettre en place un pilotage resserré, mais associant largement les acteurs de la mise en œuvre du plan

Action n°5 : Mobiliser les collectivités territoriales pour porter localement la mise en œuvre du plan



AXE 2 : Lutter contre la précarité énergétique et massifier la rénovation pour les particuliers

Action n°6 : Organiser des parcours d'accompagnement simples et lisibles et créer un réel guichet unique

Action n°7 : Rendre les aides à la rénovation énergétique pour les particuliers plus lisibles, efficaces et incitatives

Action n°8 : Mettre en place une politique industrielle de rénovation des passoires thermiques et de lutte contre la précarité énergétique

Action n°9 : Au-delà des aides, mettre en place un dispositif incitatif à la rénovation, pour engager un cercle vertueux



AXE 4 : Renforcer les compétences et l'innovation

Action n°12 : Mobiliser les professionnels dans la montée en compétences pour améliorer la confiance

Action n°13 : Développer et soutenir l'innovation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Vous pouvez envoyer vos propositions d'amendements au PREB



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

